

# APL nantes

bulletin régional de l'Agence de Presse Libération.

imprimerie spéciale A.P.L. - directeur : Maurice Clavel - 14 rue de Bretagne Paris 8<sup>e</sup>  
Abonnements : les 12 numéros (soit 3 mois environ) : 10 francs minimum - soutien :  
15 ou 20 francs - en timbres, ou en chèque à l'ordre de la "Librairie 71".

Vente au numéro au bureau régional : "Librairie 71", 29 rue J. Jaurès, Nantes -  
et à St-Nazaire : librairie "Le Tiers Livre", 55 avenue de la République - 1 franc.

*Destinataire: Selon de Bretagne.*

*Association Socio éducative St Herblain Nord.*

*1 Square des Thébaudiers.*

*44 - St Herblain.*

76 03 97.

s o m m a i r e

- ENTREPRISES 2 - BRESSUIRE : l'Empereur fait-il faillite ?  
11 & 12 - CERIZAY : suites de la grève.  
7 - NANTES : suite de la grève des cantines de la M.S.A.

oooooooooooooooooooo

- ENSEIGNEMENT 2 - NANTES : la liberté d'expression au lycée Livet.  
10 - des enseignants du privé s'interrogent.

oooooooooooooooooooo

- 8 & 9 - Lu dans l'Echo d'Ancenis. "Lettre d'un curé de campagne"  
et "Le Pape est mal informé sur le Chili."  
5 - NANTES : Choisir et Planning Familial contre l'interdiction  
du film "Histoires d'A"  
11 - NANTES : inauguration de la maison de jeunes du Sillon de  
Bretagne.  
6 - Lettre de madame Magro à propos de son mari emprisonné au  
Portugal depuis 20 ans.  
4 - CHATEAUBRIAND : constitution d'un C.D.A.

oooooooooooooooooooo

- CALENDRIER 2 - Programme du C.P.O.  
32 - NANTES : "contrôlons notre santé."  
3 - ST-NAZAIRE : table-ronde avec les G.S.E.D.  
12 - CHATEAUBRIAND : réunion sur le Chili.  
5 - BLAIN : soirée d'information sur la Chine.

oooooooooooooooooooo

ST-NAZAIRE : intimidation du Rectorat après la "grève des effectifs" (cor.)

Les enseignants de 4 établissements de St-Nazaire avaient engagé une action pour la défense des personnels non-titulaires (maîtres-auxiliaires etc.), il y a un mois. Ils avaient fait une grève des effectifs : les enseignants réclamant depuis 20 ans la réduction des effectifs des classes à 25 pour pouvoir enseigner dans des conditions valables, ils ont partagé en 2 toutes les classes de plus de 25, avec l'accord des parents d'élèves.

Alors qu'à aucun moment il n'y a eu arrêt de travail, (au contraire, les enseignants ont travaillé dans de meilleures conditions pédagogiques, certains faisant des heures en plus) le Recteur leur a retenu une semaine de salaire correspondant à la semaine d'action. Cette retenue est d'environ 500 francs.

La rapidité des services financiers du Rectorat dans cette circonstance est infiniment plus grande que pour payer les sommes dues en retard (conseils de classe, déplacements etc.).

Les sections FEN et SGEN(CFDT) des CES de Certé, Manon-Roland et Jean Moulin et de la section économique Aristide Briand appellent à une Assemblée Générale le mardi 20 à 20 h.30 au CES Manon-Roland (Trélan) pour :

- préparer une riposte
- poursuivre l'action pour la défense des personnels non-titulaires, l'allègement des effectifs et le réemploi des auxiliaires en chômage.

Week-end des 1er et 2/12/73 : Culture de riches et culture de pauvreté, avec Etienne Verne, directeur de la revue " Orientations ".

Thèmes de réflexion: Conséquences, pour les pays du 1/3 monde, de notre développement technique et scientifique et de notre politique culturelle. Exemple de la médecine dans certains pays d'Amérique latine et d'Afrique.

Quelles luttes peuvent être menées dans les pays riches pour inverser le processus engagé par l'impérialisme culturel? Exemples: dénonciation des programmes d'alphabétisation fonctionnelle. 2-critique de la politique d'assistance technique.

Politique culturelle de certains pays du tiers monde: - La Chine, exemple d'une culture prolétarienne - Le Pérou, redécouverte d'une culture indienne, rejet de la domination culturelle des pays riches. ;

La pauvreté comme choix culturel

Week-end des 8 et 9/12/73 : Confrontation de différents types d'action syndicale, avec des militants agricoles ( paysans-travailleurs ), des militants de la CGT et de la CFDT et des membres de l'équipe responsable du CPO.

Thèmes de réflexion : - S'informer sur les raisons, les motivations, les objectifs qui ont déterminé le choix de telle ou telle pratique syndicale.

- Rechercher quelles solidarités peuvent se manifester, à quelles conditions et comment.

Confronter nos appréciations sur des luttes qui ont pris une grande ampleur et comportent des aspects nouveaux (LIP, PIL, Novègue...)

- Réfléchir ensemble sur le contexte plus large des actions qui sont menées : la dimension internationale du capitalisme et de la lutte des classes.

Week-end des 15 et 16/12/73 : L'argent dans notre vie quotidienne ( 1 )

Objectifs de la série de week-ends sur l'argent :

- Prendre mieux conscience de l'impact de l'argent sur notre vie quotidienne, des contraintes qu'il impose, de la manière dont il conditionne tout : travail, loisirs, relations;;;

- Chercher à mieux comprendre la manière dont notre société est conditionnée par l'argent et fonctionne selon ses lois.

- Rechercher les voies et moyens de mettre concrètement en question la puissance de l'argent : où et comment peut-on commencer à créer, à construire des relations humaines, une société, qui ne soient pas dominées par les lois de l'argent ?

- Analyser le fonctionnement du CPO dans ses rapports avec l'argent.

POUR CHACUN DE CES WEEK-ENDS, POSSIBILITE DE LOGER ET DE PRENDRE SES REPAS. PREVENIR AU MOINS TROIS JOURS AVANT LE DEBUT DU WEEK-END A L'ADRESSE CI-DESSUS.

+++++

BRESSUIRE : "L'Empereur" fait-il faillite ? (extrait tract CFDT)

L'entreprise "Prêt-à-Porter de Haut Luxe" l'Empereur, près de Bressuire, qui emploie 115 salariés, connaît après 5 directeurs en 9 ans, et 2 faillites, de nouvelles difficultés :

- Pas de travail, des dettes un peu partout, le directeur est parti depuis le 31 octobre.

- Ce ne sont pas les salaires versés qui ont provoqué cette situation. L'Empereur payait en-dessous des salaires minimum obligatoires dans la profession, ça donnait des salaires mensuels nets de 720 à 800 francs. La paye d'octobre n'est pas encore versée, ni la prime d'ancienneté, ni les retards sur les salaires des mois précédents.

Des contacts ont été pris entre la section syndicale et la préfecture et la patronat pour aplanir la situation avant le rachat de l'usine le 1. décembre.

+++++

## TABLE RONDE AVEC LES GSED

La section nazairienne des Groupes de Salariés pour l'Economie Distributive organise le Samedi 24 Novembre au Foyer du Jeune Travailleur à St Nazaire, Rue du Soleil Levant, une journée d'étude des thèses révolutionnaires que proposent les GSED.

Cette journée est ouverte à tous ceux qui pensent anti-système.

Le camarade Joseph Pastor, responsable national, conduira les travaux dont voici l'ordre du jour:

1) Analyse du capitalisme de notre époque: (vente à profit; le capitalisme; la liberté du capitalisme; les invendables et les invendus; du profit marchandise au profit argent)

2) Prix; pouvoir d'achat; niveau de vie (leurs variations...)

3) La monnaie et les prix

4) Qui paie les hausses de salaire? Augmentent-elles le niveau de vie?

5) L'emploi; les revendications courantes, les revendications rationnelles (salaire garanti par l'Etat aux licenciés; grèves de gratuité dans les services publics; liaison salaire-accroissement de la production; charges sociales sur le compte de l'impôt sur les revenus; hiérarchie; baisse du taux de profit; etc. etc.)

De 12 heures à 14 heures, repas fraternel au foyer...

6) A 14 heures: "La révolution.... Qui la fera? Partis ou syndicat?"

Le camarade Pastor démontrera l'impossibilité du politique (élections, lutte armée) et expliquera la révolution à faire par la préparation de la grève <sup>générale</sup> productrice et distributive.

Il présentera une brochure actuellement en préparation et adressée aux "gauches" du PCF intitulée "En retard d'une révolution". Pour tous les camarades intéressés par cette journée d'études, entrer en contact avec le GSED, 53 rue de Trignac "Bar des Bienvenus" à Penhët St Nazaire .

Le soir à 20 h30 même adresse (au foyer) Réunion publique et contradictoire sur le thème: "Tue-le, le capitalisme ou la Révolution à faire"

CONTROLONS NOTRE SANTE ; CONTROLONS NOS HOPITAUX . DES FAITS:

Maternité C.H.U. Appelleriez-vous un généraliste pour votre accouchement? Non. Alors pourquoi aller à la maternité du C.H.U. pour que des apprentis médecins en blouse blanche, inexpérimentés, provoquent sur vous toutes sortes de complications dont les moins graves sont les hémorragies?

Urgences CHU Un blessé attend 4 heures l'arrivée de l'interne, c'est chose courante. Un étranger coupé de ses amis est face à un mur. L'interne prétend facilement qu'il est douillet et joue la comédie! "L'accident n'arrive pas qu'aux autres." Les urgences n'arrivent pas non plus qu'aux autres...

4

Psychiatrie. Tu es alcoolique, tu y vas mais tu n'es pas dingue. Tu es en  
dépression, tu y vas mais tu n'es pas dingue. Là-bas tu seras dopé, pourquoi?  
Pour toi ou pour la paix du service? A ta sortie, seras-tu encore le même?  
Docteurs Les patrons, les professeurs, c'est le miroir aux alouettes. Leur  
titre attire le client, leur nom inspire confiance. Mais ensuite c'est sur  
nous que des étudiants en blouse blanche se font la main.

Secret professionnel Au profit du docteur? Au profit du malade? On a tous  
quelque chose à dire....

UN DEBAT UN FILM : Foyer Chanteclerc (près de l'église Ste Thérèse)

BUS 40

Vendredi 23 Nov. à 20h30

Il y aura projection du film "VERITE SANTE" (entrée gratuite)

DEBAT sur tous les problèmes de santé.

Venez nombreux Français et Etrangers

COMITE-VERITE-SANTE

---

LIBERTE D'EXPRESSION AU LYCEE "LIVET" à Nantes

Au Lycée Technique Livet, l'administration détruit toutes les affiches à  
caractère politique réalisées par les élèves "afin d'empêcher qu'on ne  
transforme les lycées en lieux de propagande et d'endoctrinement"

La section SNES de LIVET a publié dans son bulletin intérieur le commu-  
niqué suivant:

"L'administration interdit l'affichage de certains textes d'élèves, sur  
"des panneaux réservés à cet effet, sous prétexte que ces textes ont un  
"contenu politique.

"Que l'administration prouve l'illégalité de tels affichages.

"Que le règlement qu'elle ne manquera pas d'exhumer soit alors appliqué  
"à tous les affichages en précisant ce qui est politique et ce qui ne  
"l'est pas.

"Quoi qu'il en soit, nous estimons que les élèves ont le droit légitime  
"de faire connaître l'opinion de leurs organisations sur les sujets qu'ils  
"estiment important d'aborder en tant que lycéens

"Enfin, nous soutiendrons ce droit contre une loi hypocrite et caduque qui  
"empêche aussi les syndicats de professeurs d'expliquer aux élèves les  
"raisons de leurs mouvements de grève"

Samedi 17 a eu lieu une réunion à la Bourse du Travail entre les élèves,  
les professeurs et les parents d'élèves. La motion suivante a été adoptée:

"A la suite des menaces de sanctions formulées en Octobre et l'inter-  
"diction de l'affichage au Lycée LIVET, les organisations suivantes:

"SNES, Fédération CORNEC, représentants lycéens au Conseil d'Administration

"JOC, Journal Rouge, Jeunesse Communiste de LIVET, réunis le Samedi 17 Nov.

"protestent contre ces menaces et interdiction et demandent la liberté  
"d'expression pour les organisations lycéennes et pour les lycéens."

---

CHATEAUBRIANT : constitution d'un Comité de Défense des Appelés. (correspondant)

Lundi 5 novembre s'est constitué à Chateaubriant un C.D.A. (Comité de Défense des  
Appelés). sa première action a été d'inviter les gens à voir le film "R.A.S." . A  
la suite de la projection du samedi soir, un débat s'est engagé à la demande du  
C.D.A. devant les 150 personnes présentes. Des gars ayant participé à la guerre  
d'Algérie ont pu témoigner des faits se déroulant dans le film.

Quelques questions :

- Comment des gens peuvent-ils encore participer aux sections d'anciens d'A.F.N.  
et à des remises de drapeaux ?

- Comment démontre-t-on le vrai visage de l'armée (actions ?)

- Quel est le rôle du C.D.A. ? Question redébatue le 16.

5  
NANTES : protestation de "Choisir" et du Planning Familial après l'interdiction du film "Histoires d'A." (communiqué de presse)

La section "Choisir"-Nantes et le Planning Familial s'élèvent vigoureusement contre l'interdiction du film "Histoires d'A.", film long-métrage d'information sur la situation nouvelle de l'avortement et de la contraception en France.

Le gouvernement, sous la pression d'une minorité "Laissez-les-vivre", a interdit ce film en se servant de la loi de 1920 qui interdit toute discussion et toute propagande en faveur de l'avortement et de la contraception.

Ceci au moment où le gouvernement essaie de faire croire qu'il va déposer un projet de loi libéral. La censure du film est significative du fait que ce gouvernement préfère se plier aux exigences religieuses d'une minorité bien nantie, plutôt que de résoudre un problème qui touche parfois de façon mortelle la plupart des femmes (6000 décès par avortement clandestin).

Nous dénonçons le projet de loi gouvernemental hypocrite, mensonger, et qui ne résoud rien. Les 800 000 femmes qui avortent chaque année dans des conditions physiques et psychologiques désastreuses, ne sont pas enceintes après un viol ou un inceste, mais parce qu'elles ont fait l'amour sans protection contraceptive.

Qui est responsable, qui a saboté la contraception en France ?

Nous exigeons une loi qui abroge la loi de 1920, loi répressive, meurtrière et inapplicable (la majeure partie de la population devrait être en prison). Nous exigeons une loi qui affirme pour toutes les femmes, mineures y compris :

- Le droit à l'avortement libre, sur leur unique décision, sans commissions sélectives, et avec toutes les garanties médicales (droit à la santé pour toutes)

- le droit à la contraception libre et une information très large sur les méthodes contraceptives : subventions au Planning Familial pour lui permettre cette information ; émissions télévisées.

- Le droit à la contraception et à l'avortement gratuits, c'est-à-dire remboursés par la Sécurité Sociale, pour empêcher la sélection financière (c'est qui est le cas à l'heure actuelle, les femmes riches allant à l'étranger) sans difficulté

- Une information sexuelle objective qui ne soit pas limitée au développement de la grossesse, mais plutôt au rôle principal de la sexualité : le plaisir.

De plus, pour que les femmes aient un libre choix indépendant des facteurs sociaux et économiques, nous soutenons la lutte de tous les travailleurs pour des conditions de vie meilleures. Dans l'immédiat : augmentation des salaires, des crèches, des écoles, des logements, des loisirs.

PLANNING FAMILIAL : 2 rue du Château, Nantes. Tous les jours de 14 heures à 18 heures, et le samedi toute la journée.

"CHOISIR"-Nantes : "Librairie 71", 29 rue Jean Jaurès. Mercredi de 17 à 20 heures et samedi de 14 à 17 heures.

BLAIN : soirée-débat avec les Amitiés Franco-Chinoises. Diapos et témoignages d'agriculteurs ayant participé au dernier voyage en Chine. Samedi 24 novembre au Foyer des Jeunes à 20 h.30.

LETTRE ADRESSEE PAR MADAME AIDA LOUREIRO MAGRO, au Président du Conseil  
au Portugal, MONSIEUR MARCELO CAETANO

LISBONNE, le 23 Octobre 73

Monsieur le Président du Conseil,

Régulièrement, à chaque anniversaire de l'incarcération de mon mari, je me suis adressée à vous pour demander que justice lui soit rendue et que sa mise en liberté, même conditionnelle, lui soit accordée.

Malgré le silence froid et obstiné que vous avez toujours opposé à mes efforts passés, je me permets, une fois de plus, de solliciter de votre part, humanité et justice.

Et qu'il me soit permis d'exprimer sincèrement ce que je ressens et ce que je pense au sujet de la situation des prisonniers politiques, sous votre gouvernement.

Je voudrais cependant rappeler tout d'abord quelques données concernant le cas personnel de mon mari.

José Magro accomplit depuis le 12 Octobre, sa 21<sup>e</sup> année de prison. Il est actuellement le prisonnier politique accomplissant la peine la plus longue. Il a pratiquement passé toute sa vie adulte en prison.

Il est aussi celui qui détient le record d'années consécutives d'incarcération - 12 ans depuis quelques mois - encore que d'autres ne soient pas loin comme Antonio Dias Lourenço, ou Rogerio de Carvalho. Cela suffirait à prouver le côté inhumain de votre régime; et pourtant, s'il devait accomplir toute sa peine, il dépasserait, et de très loin, la 23<sup>e</sup> année.!!!

Cependant en décembre 1969, votre gouvernement reconnaissant apparemment la violence et le caractère inhumain de telles situations, une procédure de libération conditionnelle a été entreprise.

Or, curieusement depuis cette date - 4 ans déjà! - toute trace d'une telle procédure semble s'être volatilisée et aucun tribunal compétent n'a encore été saisi!

S'agissait-il là d'une manoeuvre destinée à tempérer velléités aussi bien du prisonnier lui-même que de ses familiers et à abuser l'opinion publique ou bien de torture morale avec tous les effets psychologiques et physiques néfastes que cela ne peut pas ne pas entraîner sur la santé du "patient" ?

Si tel était le résultat escompté, la réussite a été brillante. En effet, la santé de José Magro déjà assez faible alors, est allée rapidement en déclinant: système nerveux atteint, coeur défaillant, sans parler d'un ulcère etc....

La vie de mon mari court un risque très grave de l'aveu des médecins qui l'ont assisté dont certains commis par la Direction Générale de la Sûreté elle-même; et d'après lesquels, si les conditions actuelles de détention se poursuivent, une issue fatale n'est pas à exclure.

Cette situation est d'ailleurs la même pour d'autres prisonniers, tels MM. Antonio Dias Lourenço, Angelo Veloso, Rogerio de Carvalho, Manuel Pedro, Dinis Miranda, pour ne parler que des plus connus.

Tout cela pourquoi, Monsieur le Président du Conseil ?

Parce qu'ils ne sont pas d'accord avec la politique pratiquée dans notre pays depuis 47 ans. Parce qu'ils souhaitent un Portugal différent et meilleur, plus humain et plus social.

Or, la réponse à ces aspirations sont les privations de tous ordres, les persécutions, la folie qui conduisent à la mort qui, dans ces cas, ne peut prendre qu'un nom : assassinat légal.

Est-ce là, Monsieur le Président du Conseil, la solution que vous préconisez pour maintenir le régime ? Pour arriver à cette fin, avez-vous donc besoin de jeter en prison tous vos adversaires politiques ?

Sont encore très présents dans mon esprit, les épisodes de la mort de Guilherme de Carvalho et de tant d'autres qui ne furent libérés que moribonds, et cela afin de sauvegarder les responsabilités du Gouvernement.

7  
Il devient urgent d'empêcher la continuation de ce lent assassinat de patriotes qui ont tout sacrifié pour leur Pays.

Je crie à tous les hommes du Monde, Monsieur le Président, pour qu'ils luttent avec moi jusqu'à ce que nous obtenions la libération de mon mari de qui je suis séparée depuis 23 ans, tout simplement parce qu'il défend, de façon intransigeante il est vrai, ses opinions politiques. Mais ce droit lui est accordé, me semble-t-il, par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 Décembre 1948, adoptée par les Nations Unies dont le Portugal est membre.

Je crie à tous les hommes du Monde, Monsieur le Président du Conseil, pour qu'ils luttent avec moi pour la libération de tous les prisonniers politiques.

La seule mesure juste que je sollicite instamment de votre part, Monsieur le Président du Conseil, est une amnistie générale qui concerne tous les exilés et prisonniers politiques.

A défaut, je vous rendrai responsable, en tant que chef suprême de l'exécutif, du sort de mon mari ainsi que de celui de tous ceux qui tomberont, victimes du régime répressif que votre gouvernement défend et maintient.

Je vous informe que je donnerai à cette lettre une divulgation aussi large que possible.

Respectueusement,

AIDA LOUREIRA MAGRO

LE CONFLIT A LA CANTINE DES ORGANISATIONS AGRICOLES ; rue BERGERE NANTES

Correspondant

#### Historique :

En 1968, la Caisse Mutuelle de Réassurance Agricole créait une cantine, pour son propre personnel. Ceci fait, elle autorise les salariés des différentes organisations agricoles, Mutualité Sociale Agricole, Services Généraux de l'Agriculture, (D.D.A....), SAMDA (assurances agricoles), Maison de l'Agriculture (Chambre de l'Agriculture, A.D.A.S.E.A., ...) à utiliser cette cantine à deux conditions:

- que les salariés la gèrent eux-mêmes dans le cadre de l'AMPOPAPA, Association de Gestion de la Cantine du Personnel des Organisations Agricoles et Para-agricoles de Nantes.

- de payer à travers cette association un loyer et un amortissement de matériel "important"

La qualité des repas se dégradant, abus de conserve et de charcuterie, mauvaise préparation.... la gestion est remise en cause.

Plusieurs choses apparaissent:

- le caractère particulier de l'AMPOPAPA, association de salariés dont la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration appartiennent à la CMRA, répartition qui ne peut être modifiée sous peine de dissolution de l'association. En fait, la CMRA dirige la cantine par l'intermédiaire conscient ou non de ses salariés.

- la faible part du coût des aliments dans le prix du repas : 2,50 F sur un ticket de 6 F

- le paiement par les salariés d'un service, la fourniture d'un local et du matériel nécessaire pour la prise des repas, légalement dûs par les employeurs (entreprise de plus de 50 salariés)

Cela conduit à l'Assemblée Générale houleuse de Février 73 où la carence de la gestion se révèle dans toute son étendue. Des négociations débutent mais le 21 Juin les employeurs les rompent unilatéralement, et imposent l'AMPOPAPA comme seul organisme capable de gérer la cantine.

Cette rupture amène :

Pour la MSA : -la demande du chèque restaurant

- le refus du conseil d'administration de la MSA en vertu du contrat moral le liant à la CMRA et à l'AMPOPAPA détermine le personnel à utiliser la cantine comme réfectoire

Pour la Chambre d'Agriculture et la D.D.A.:

- à conduire la même action (pique-nique) afin d'obtenir une amélioration des repas

Les revendications sont les suivantes : gestion de la cantine par les employeurs et prise en charge du loyer et de l'amortissement du matériel. Après 3 semaines de pique-nique du 22/10 au 9/11 on s'achemine vers une gestion de la cantine par une association d'employeurs, un contrôle étant assuré par un comité technique de salariés.



NON A L'Education Sexuelle dans les Ecoles ou lettre d'un curé de Campagne à M. Fontanet.

"Un prêtre ami, curé de campagne a bien voulu nous communiquer une copie de la lettre qu'il a adressée à M. Fontanet, Ministre de l'Education Nationale. Nous croyons utile de la faire connaître à nos lecteurs afin qu'ils puissent s'en inspirer pour protester à leur tour contre cette loi scélérate qui violente la conscience catholique en violant la neutralité scolaire.

" Monsieur le Ministre,

" Votre loi sur l'éducation sexuelle va provoquer des remous que vous n'avez peut-être pas prévus.

" Jusqu'ici des brochures, des romans, des affiches, le cinéma, la radio et la télévision contribuait déjà trop largement à informer et à pervertir les enfants de France. Maintenant, Monsieur le Ministre, trouvant sans doute tout cela insuffisant, vous avez jugé bon d'ajouter l'enseignement sexuel à l'école.

" Sur ce sujet, j'ai écouté vos arguments à la radio; aucun ne m'a convaincu. Ma seule conviction, c'est que, si cette loi n'est pas abrogée au plus vite, si le Gouvernement ne prend aucune mesure pour limiter les dégâts trop grands causés par les moyens modernes audio-visuels, nous allons, vous allez conduire la France vers le sort de Sodome et Gomorrhe.

" Saint Pierre nous parle avec une autorité qui dépasse celle de tous les Ministres. Pous ne pas allonger cette lettre, je vous en donne la référence. Lisez, je vous prie, la seconde épître de Saint Pierre, Ch III, versets 3 à 11.

" Monsieur le Ministre, c'est un prêtre qui vous parle. Je vous supplie, au nom du Christ d'avoir pitié des enfants de France, de leurs âmes et de la vôtre aussi.

" Personnellement, je refuserai de faire le catéchisme aux Enfants dont les parents auront accepté votre très mauvaise loi.

" Comment voulez-vous que les dix commandements soient enseignés aux enfants baptisés de France quand on s'efforcera par ailleurs de mettre en doute le sixième Commandement : "Tu ne feras pas d'impureté"!

" Comment voulez-vous que nous enseignions "tu ne tueras pas" à ceux à qui on aura appris à s'offrir du plaisir et aussi à tuer ce qui en sera le fruit ?

" Ce que je vous dis, moi, petit curé de campagne, les Evêques de France auraient dû vous le dire. Ils ne l'ont pas fait. Ils veulent plaire au monde. C'est leur affaire, Dieu les jugera. Ma lettre a pour but de suppléer à cette carence, car Dieu me jugera moi aussi et mon silence serait coupable.

" En attendant, je vous informe que si j'étais votre électeur, je vous refuserais ma voix.

" Monsieur le Ministre, je n'ai pas l'honneur de vous connaître mais on m'affirme que vous êtes catholique pratiquant; en tous cas, très certainement, vous avez été baptisé. Je fais donc appel à vos sentiments religieux. Informez vous des lois divines. Priez et lisez non pas les dernières extravagances sur ce sujet mais les enseignements pontificaux, en particulier l'encyclique Divini illius Magistri de Pie XI, qui fait autorité en cette matière. C'est un document de première valeur puisqu'il nous rappelle la parole de Dieu, règle de la loi éternelle, source et fonctionnement de toutes les lois.

" Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression très attristée de mes salutations."

X...

Curé de....

LU DANS " L'ECHO D'ANCENIS" - hebdomadaire régional d'"information"

"LE PAPE EST MAL INFORME SUR LE CHILI

" On sait que depuis que l'armée a pris le pouvoir au Chili, des informations de plus en plus calomnieuses circulent en Occident au sujet de la situation dans ce pays.

" Sans doute, la repression qui frappe les anciens partisans de l'ex-président Allende est-elle sévère, sans doute aussi, y a-t-il des actions isolées commises ici ou là dont le caractère reprehensible est évident.

" Il n'en reste pas moins que la situation réelle au Chili est très différente de l'image qu'on essaye d'en donner à l'opinion occidentale.

" Certains journaux catholiques ont pris, sans aucune considération pour les erreurs commises par l'ex-président Allende, la défense de son "expérience" qui, en fait a failli faire basculer le Chili dans la guerre civile.

" Le Pape Paul VI, lui-même a fait des commentaires dans lesquels il "déplorait" la situation au Chili.

" C'est à la suite de cela que le Cardinal Chilien Raul Silva Henriquez a jugé bon de déclarer en se référant aux propos tenus par le Souverain Pontife :

" "le fait que, dans ses commentaires, le Pape ait déploré la situation au Chili montre qu'il est mal renseigné"

" "ces mauvais renseignements a encore précisé le Cardinal Henriquez, pourraient avoir été rapportés à Rome par quelques prêtres et religieuses qui ont été obligés à quitter le Chili. Cela joint à des articles de la presse étrangère qui sont très négatifs a laissé au Pape une impression qui n'est pas celle que nous souhaiterions qu'il ait du Chili à l'heure actuelle".

Communiqué

Un dossier sur l'usine SAVIEM à Blainville dans le Calvados " SAVIEM 68." Toute personne intéressée par le groupe Saviem ou l'industrialisation en Basse-Normandie peut se le procurer à A.P.L. Basse Normandie, 38 Avenue du 6 Juin, 14 000 CAEN; ce dossier a été réalisé par A.P.L. Basse-Normandie, l'un des deux derniers APL régionales en activité.

Calendrier

Il est possible de voir le film LIP le mercredi 21 Novembre, salle Jean-Jaurès à Rezé ( près de St Paul). La projection sera suivie d'une réflexion débat.

Annonce

Il est possible de souscrire annuellement l'abonnement au bulletin d'A.P.L.  
NANTES 1 an ( soit 40 numéros ) : 40 F  
abonnement de soutien : 60 F ou 80F

L'ENSEIGNEMENT PRIVE, L'EDUCATION CHRETIENNE, QU'EST-CE ?

Ces deux feuilles rédigées par un groupe de professeurs dans une boîte privée de Loire-Atlantique vous éclaireront peut-être.

Suite à ce tract, une réunion entre professeurs a eu lieu. D'autres auront lieu, car nous sommes fermement décidés à mettre à jour tous ces scandales et revoir notre rôle dans ces écoles.

" On a longtemps cherché ( et on cherche encore...) quel pouvait bien être notre "projet éducatif" et ce fameux "caractère propre" de l'École Privée et Catholique. C'est, je crois dans les petits faits quotidiens, et non pas dans les grandes théories, qu'on peut l'apercevoir. Je me permets d'écrire ce que d'autres pensent et je voudrais qu'un petit fait vienne alimenter notre réflexion.

Quel est ce fait ? Chaque année nous proposons ( on propose: je pense que le pronom indéfini est ici mieux approprié ... ) aux élèves du Collège d'Enseignement Privé Mixte St Martin de vendre des calendriers dits de l'Education Chrétienne (Frères de Ploërmel )

Cette année voici ce qui est proposé aux élèves : vous vendez chaque calendrier 4 F 50, vous remettez 4 F 10 et il reste un bénéfice de 40 centimes ( 4 F pour 10 calendriers ! )

Tiens ! un bénéfice, une " plus-value" dit-on en système capitaliste. Chacun sait que si on vend des calendriers (je suis le premier à en vendre ! ), c'est pour pouvoir aux dépenses financières d'une organisation, d'une association....

Tenez-vous bien ! Le bénéfice de 40 cts pris sur chaque calendrier de l'Education Chrétienne ... c'est l'élève qui le garde. Oui, je vends 10 calendriers, j'ai 4 F de bénéfice personnel. Permettez-moi de poser quelques questions :

- qui des professeurs a été informé de cette vente ?
- qu'a-t-on fait des responsables de niveau ? Qu'est devenue notre belle "communauté éducative" ?
- a-t-on le droit d'utiliser de tels procédés mercantiles ?
- a-t-on le droit de faire gagner de l'argent à des enfants de 6° et 5° ?
- pourquoi ce marchandage n'est pas proposé (ou peu) aux 4° et 3° ? Serait-ce reconnaître que les 6° et 5° sont plus malléables ?
- quel est le caractère " éducatif" d'une telle vente ?
- qui est favorisé, privilégié ? L'élève timide peut-il prétendre à une réussite "financière" ?
- quelles valeurs encourage-t-on ? N'est-ce pas encourager une certaine concurrence? ou encore plus honteux, une certaine spéculation ? (plus j'en vends, plus je serai riche ! )
- enfin en un mot, n'est-ce pas temps de redéfinir le ou les projets éducatifs possibles d'une "éducation chrétienne" ?
- Pourrait-on en discuter entre tous les professeurs ?

ACTIVITES CULTURELLES

Correspondant

Mardi 13 Novembre à 21 H, Gymnasé de la Petite-Lande à Rezé, fut jouée devant une salle archi-comble ( 600 personnes environ), une pièce de la Comédie de l'Ouest "L'Usine Eclatée", une pièce dans la lignée des "Bonnets Rouges" et de la " Fête de Fuente Ovejuna".

Elle nous conte l'histoire d'un OS, François rendu "dingue" par son boulot dégueulasse et qui "casse" sa machine... Il est interné : l'hôpital et l'usine, c'est la même chose. Il revit tout, et découvre petit à petit les mécanismes de la société capitaliste ....

Une pièce jouée par 7 acteurs d'une intensité extraordinaire. Un spectacle qu'il ne fallait pas manquer, quand on sait en plus qu'il fût préparé en étroite collaboration entre la CDO et des ouvriers de Rennes.

Ceux qui ont manqué ce rendez-vous (on affichait complet ! ) pourront le voir les 18 et 19 Décembre à 21 H , salle Léon-Blum à St Nazaire.

UNE DATE A RETENIR

NANTES :

MAISON DE JEUNES AU SILLON DE BRETAGNE

Correspondant

Mardi 14 Novembre 73 , à 21 H avait lieu, au Sillon de Bretagne, la "première" de la Maison de Jeunes.

Ca ne fut pas sans mal, ça fait plus d'un an que les habitants de ce nouveau "building" se battent pour obtenir des locaux sociaux. C'est dans une salle inachevée (les carreaux inexistants remplacés par du plastique transparent) qu'eut lieu cette inauguration mémorable pour les nombreux participants ( 300 à 350)

Le ton fut donné par le "baptême" de la salle . On levait le drapeau rouge qui cachait une très jolie plaque apposée au mur avec cette inscription :

Salle PABLO NERUDA

Poète chilien

Prix Nobel de Littérature

assassiné en Septembre 1973 par les fascistes

Suivit un meeto, g -concert avec un représentant de l'I.R.A. qui nous parla de la lutte du peuple irlandais contre l'opresseur anglais ; les "Sands " groupe folk-irlandais furent la révélation de la soirée avec leur musique pleine de vie et de chants engagés.

Michel Arbatz et Odile Corbineau pour la Bretagne, étaient aussi du festival.

Il y a au Sillon de Bretagne des gens décidés à faire quelque chose.

Prochain rendez-vous salle Pablo Neruda, le 24 Novembre à 21 H pour un "fest-noz" avec AR SKLOFerien

lu dans la presse :

- Le Pouliguen : reprise du travail le lundi 19 à l'entreprise Mahé.

- St-Nazaire : menace de conflit aux Ets Chouteau (mécanique, tuyauterie) pour les revendications : mensualisation, un 13<sup>o</sup> mois progressivement, prime d'ancienneté. Une action est déjà engagée sur les chantiers extérieurs de Ba Baule, Nantes, Lorient, Brest.

- Blain : grève à l'hôpital psychiatrique de Pont-Piétin contre les abattements de zone et le sabotage de la formation professionnelle.

- St-Nazaire : cinquième grève de 24 h. chez RENO le 17 pour l'amélioration des conditions de travail.

- Donges : le Groupe d'Action Municipale tiendra une réunion à la fin du mois pour faire le point sur l'avenir de la ville : pollution, qualité de la vie.

oo  
NANTES : les P.T.T. au service du congrès U.D.R. (cor.)

Des voitures PTT avec chauffeur bien entendu, ont été mises à la disposition des congressistes UDR pour assurer le transport de l'aérodrome au Palais de la Beaujoire. Qui paiera ? Un tracté CFDT annonce : "ce régime n'en est pas à un scandale près et fait la démonstration qu'il considère le service public comme étant au service de l'idéologie dominante et des intérêts qu'elle représente "

A l'Inter, 2 personnes uniquement au service de l'UDR pendant le Congrès. (Quant aux économies de carburant, ce sont les bureaux de poste qui la réaliseront sur le chauffage de leurs agents en application des consignes sorties le jour même.

Chaque usager peut constater que le personnel du téléphone ne manque pas et peut faciliter le travail d'un grand congrès. Dommage que les PTT n'y aient pas pensé pour le Congrès CFDT (qui s'est aussi tenu à Nantes).

CHATEAUBRIANT : réunion d'information sur la Chili le 21 (correspondant)

La prochaine réunion du Groupe d'Etudes Socialistes de Chateaubriant aura lieu le mercredi 21 novembre 73 à 21 heures à la salle Omni-Sports annexe sud, rez-de-chaussée. Elle aura pour thème : le coup d'état militaire au Chili.

L'histoire du Chili pendant les 10 dernières années ; la situation économique ; les affrontements politiques avant et pendant la dernière période de l'Unité Populaire ; la réforme agraire ; les conditions de vie des travailleurs ; le problème des mines de cuivre et des mineurs ; l'attitude des classes moyennes. Les complicités intérieures et extérieures, avouées ou non, avec les auteurs du coup d'état ; les perspectives de développement du soutien international qu'elle attend

Le débat sera animé par Jean-Pierre Loquais, qui a résidé une dizaine d'années au Chili et qui, délégué ouvrier dans le bâtiment au moment des événements, a été expulsé du pays.

Prêtre-ouvrier, il apportera éventuellement des précisions sur l'engagement social et politique des chrétiens en Amérique Latine, sans que ceci constitue l'essentiel de la réunion.

La presse locale donnera en temps utile des renseignements complémentaires. Invitez dès à présent vos amis à venir nombreux.

CERIZAY = procès à la suite de la grève

A Bressuire le 9 Novembre s'est tenu, l'audience du tribunal concernant la demande de rupture du contrat de travail de la déléguée syndical.

La CFDT par la voie de son avocat a demandé que Cousseau applique d'abord la décision du tribunal sur la réintégration de la déléguée et dans le cas où il ne voudrait pas exécuter, que le juge désigne un administrateur provisoire à sa place. Le juge est favorable à l'accord du 30 Octobre et l'avocat de la CFDT a déclaré que cet accord ne pourrait être respecté que si les poursuites judiciaires cessent de part et d'autre.

L'affaire est en délibéré, jugement le 29 Novembre  
( Extrait d'un tract syndical )

Deux chansons réalisés par les grévistes

RETOUR A L'USINE

(sur l'air "debout les gars, réveillez-vous)

Debout les filles remuez-vous  
Il va falloir en mettre un coup  
Debout les filles remuez-vous  
On retourne à l'usine

Il nous faudra revendiquer  
Pour les cadences exagérées  
Pour obtenir le 13ème mois  
Et tout ce qui n'allait pas

Lundi matin on s'y rendra  
Et sur la chaîne on nous r'mettra  
Pour obéir à tous ces chefs  
Et à ce commandant

Et puis aussi dans quelques mois  
Avec nous Thérèse reviendra  
Et nous continuerons ensemble  
La lutte qui nous rassemble

Y'aura toujours un syndicat  
Car nous les filles on s'débrouillera  
Pour y défendre tous nos droits  
ET être fières de soi

( Un disque 45 tours avec les chansons des PIL, Un livre sur ces 3 mois et 1/2 de lutte exemplaire ' sont en préparation  
Vous pourrez vous les procurer à

UD CFDT 1 rue du Murier 79 000 NIORT

The first part of the document discusses the general principles of the proposed system. It outlines the objectives and the scope of the project, emphasizing the need for a comprehensive and integrated approach to the problem at hand. The text highlights the importance of collaboration and communication among all stakeholders involved in the process.

The second part of the document provides a detailed description of the system's architecture and components. It explains how the various elements of the system are interconnected and how they work together to achieve the desired outcomes. This section includes a thorough analysis of the system's strengths and weaknesses, as well as a discussion of the potential risks and challenges that may be encountered during implementation.

The final part of the document presents a series of recommendations and conclusions based on the findings of the study. It offers practical advice on how to effectively implement the proposed system and how to monitor and evaluate its performance over time. The document concludes by reiterating the commitment to transparency and accountability throughout the entire process.

Appendix A: Detailed System Specifications

This appendix provides a detailed overview of the system's architecture and components. It includes a comprehensive list of the system's modules and their functions, as well as a description of the data flow and the interactions between the various components. The appendix also includes a series of diagrams and charts that illustrate the system's structure and the relationships between its different parts.

The first diagram shows the overall system architecture, highlighting the main components and their interconnections. The second diagram provides a more detailed view of the data flow, showing how information is processed and distributed throughout the system. The third diagram illustrates the system's security and access control mechanisms, ensuring that only authorized users can access the system's resources.

The following table provides a summary of the system's key features and capabilities. It includes a list of the system's modules and their functions, as well as a description of the system's performance and reliability characteristics. The table also includes a list of the system's requirements and a description of the system's implementation and deployment process.

Module	Function	Performance	Reliability
Module 1	Function 1	High	High
Module 2	Function 2	Medium	Medium
Module 3	Function 3	Low	Low

The system is designed to be highly scalable and flexible, allowing it to be adapted to a wide range of different environments and requirements. It is also designed to be highly secure and reliable, ensuring that the system's data and resources are protected from unauthorized access and that the system is available to users at all times.

The system's implementation and deployment process is a complex and multi-stage process that involves a number of different steps and activities. It includes a thorough analysis of the system's requirements, a detailed design of the system's architecture, and a careful implementation and deployment of the system's components. The system's performance and reliability are monitored and evaluated throughout the implementation and deployment process, ensuring that the system meets the required standards and expectations.